

LA FILIÈRE FORÊT BOIS EN PAYS DE LA LOIRE



DONNÉES 2022



SOMMAIRE

Préface	2
La forêt en Pays de la Loire	3
La forêt privée	
La forêt publique	
Surface, volume de bois sur pied et production biologique	5
Surfaces forestières par essence	
Volumes de bois sur pied	
Production biologique	
La gestion forestière	7
La gestion des forêts privées	
Les entreprises de gestion forestière	
La certification forestière	
Environnement & biodiversité	10
La récolte de bois en Pays de la Loire	11
Les entreprises d'exploitation forestière	13
La transformation du bois	14
La première transformation	
Les scieries	
Bois séché	
Produits connexes	
Le chauffage au bois	16
Une ressource régionale sous exploitée	17
Les acteurs et organisations de la filière	18

PRINCIPALES DONNÉES DE LA FILIÈRE BOIS EN PAYS DE LA LOIRE

Ce document fait la synthèse des différentes informations concernant l'amont de la filière forêt bois en Pays de la Loire (depuis la forêt jusqu'à la première transformation du bois). Il reprend les données diffusées par les institutions et organismes forestiers.

Il peut se compléter par l'Étude INSEE de juin 2014 « Filière bois en Pays de la Loire: le rôle central de la transformation », disponible sur le site internet de la Médiathèque Bois (<http://mediatheque-bois.keepeek.com>) ainsi que par la synthèse de l'étude prospective sur le développement du bois énergie.

L'ensemble de ces documents donnent un panorama complet de la filière forêt bois en Pays de la Loire, depuis la forêt jusqu'à la valorisation du bois.

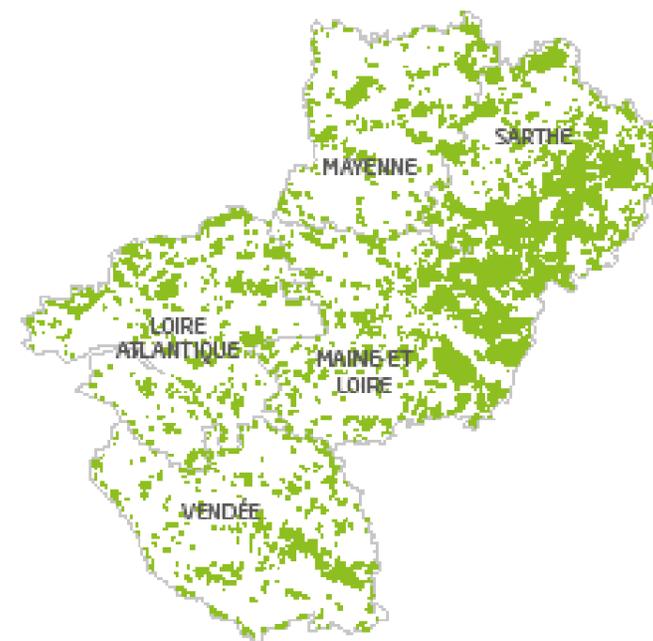
Ce travail de récolte et de synthèse d'informations a été réalisé dans le cadre de la charte « Ensemble, mobilisons la forêt pour l'avenir », action réalisée avec le soutien de l'État et de la Région Pays de la Loire.



La forêt en Pays de la Loire

La forêt couvre 390 000 ha en région Pays de la Loire, soit 12 % de la surface régionale. Cette moyenne masque de fortes disparités par département: de 20 % pour la Sarthe à 7 % pour la Vendée.

FORÊTS EN PAYS DE LA LOIRE



Source CRPF/Cadastre 2003

+ 74 000 ha en 30 ans

Superficie et taux de boisement par département:

1 - SARTHE	127 000 ha	20 %
2 - MAINE ET LOIRE	105 000 ha	15 %
3 - LOIRE ATLANTIQUE	65 000 ha	9 %
4 - VENDÉE	47 000 ha	7 %
5 - MAYENNE	46 000 ha	9 %

La forêt ligérienne est très majoritairement privée
90 % de forêts privées - 10 % de forêts publiques

RAPPEL DE LA FORÊT FRANÇAISE

Surface forestière: 16,9 millions d'hectares
Taux de boisement: 31 %
75 % de forêts privées - 25 % de forêts publiques

TOTAL 390 000 ha
soit 12 % de la surface régionale

- 98% de la forêt a un potentiel de production
- 94% a de bonnes conditions d'exploitabilité

LA FORÊT PRIVÉE

La forêt privée couvre 291 000 hectares en région Pays de la Loire selon les données cadastrales (351 000 ha selon l'IGN). Elle est détenue par 143 000 propriétaires forestiers.

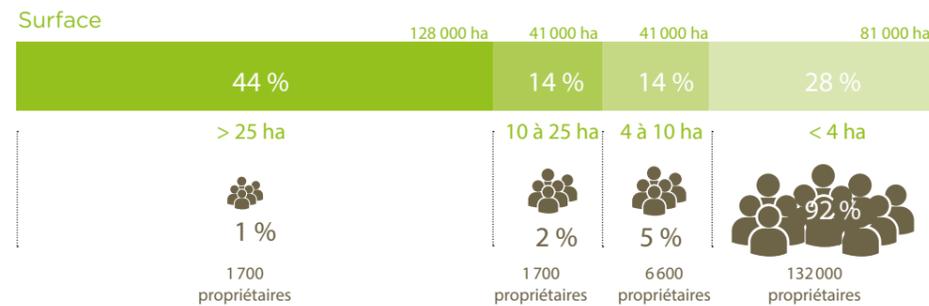
Répartition du nombre de propriétaires par département

	LOIRE ATLANTIQUE	MAINE ET LOIRE	MAYENNE	SARTHE	VENDÉE
Nombre de propriétaires	35 100	35 513	9 844	35 262	27 299

Source CRPF/Cadastre 2016

En région, 92 % de ces propriétés ont moins de 4 hectares et 1 % des propriétés couvre près de la moitié de la surface forestière privée.

Répartition de la surface forestière privée et taille des propriétés



Source CRPF/Cadastre 2016

Les propriétaires forestiers ont la possibilité d'adhérer à des syndicats départementaux, regroupés au niveau régional par Fransylva Pays de la Loire et au niveau national par Fransylva – Forestiers Privés de France.

Leur mission est de défendre et représenter les propriétaires forestiers dans toutes les instances ainsi que d'informer et conseiller leurs adhérents sur la réglementation, la fiscalité et la gestion forestière.

LA FORÊT PUBLIQUE

La forêt publique en Pays de la Loire s'étend sur 42 000 hectares et est essentiellement domaniale, c'est-à-dire détenue par l'État (31 000 hectares). Elle comporte des massifs prestigieux tels que la Forêt de Bercé (en Sarthe), la Forêt du Gâvre (en Loire Atlantique) ou encore les forêts côtières (Olonne, Pays de Monts...) mises en place pour stabiliser les dunes du littoral.

Les forêts communales, départementales ou régionales (c'est-à-dire respectivement détenues par les communes, départements ou région) n'occupent qu'une surface minime en région Pays de la Loire.

La forêt publique des Pays de la Loire est gérée par la délégation régionale de l'Office National des Forêts, basée à Nantes, dans le Bâtiment B, 15 boulevard Léon Bureau.

À SAVOIR

La différence de 55 000 ha constatée, entre les surfaces mesurées par l'IGN et les surfaces déclarées en forêt, est probablement due à de nombreuses surfaces boisées toujours déclarées comme des surfaces agricoles.

Surface, volume de bois sur pied et production biologique

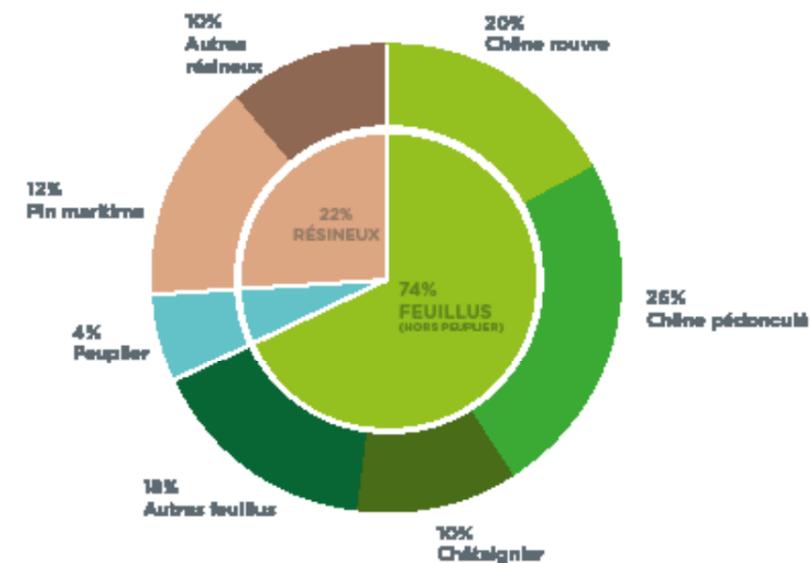
SURFACES FORESTIÈRES PAR ESSENCE

En Pays de la Loire, les feuillus sont largement prépondérants en surface (78 % de la surface totale). Les chênes, avec 179 000 hectares, représentent à eux seuls 46 % de la surface totale.

La forêt ligérienne se caractérise également par la présence d'importantes peupleraies. Avec 17 000 hectares, soit 4 % de la surface forestière ligérienne, elles se situent principalement le long de la vallée de la Loire et de ses affluents.

Les résineux se répartissent sur 22 % de la surface forestière en Pays de la Loire. Le Pin maritime, avec 46 000 hectares, est la première essence résineuse en surface en Pays de la Loire.

Répartition de la surface forestière par essence principale



Source : IGN _ Inventaire de 2015 à 2019

VOLUMES DE BOIS SUR PIED

Le stock de bois sur pied représente 64 millions de m³ en Pays de la Loire (165m³/ha). Ce stock de bois se partage en 73 % pour les feuillus, (dont 4 % pour les peupliers) et 27 % pour les résineux. Il est constitué à 23 % de gros bois à très gros bois (diamètre>47,5cm).. Les chênes représentent 30 millions de m³ soit 47 % de ce stock.

Répartition du volume sur pied par essence (en millions de m³)

ESSENCE PRINCIPALE FEUILLUS	VOLUME TOTAL EN MILLIONS DE M ³	PETIT BOIS	BOIS MOYENS	GRANDS ET TRÈS GRANDS BOIS
Chêne rouvre	16	2	6	6
Chêne pédonculé	14	2	6	4
Châtaignier	6	4	2	-
Autres Feuillus	9	5	7	3
Peuplier	3	-	-	-
TOTAL	48			

ESSENCE PRINCIPALE FEUILLUS	VOLUME TOTAL EN MILLIONS DE M ³	PETIT BOIS	BOIS MOYENS	GRANDS ET TRÈS GRANDS BOIS
Pin maritime	9	1	5	3
Autres résineux	7	1	4	2
TOTAL	16			

Source : IGN _ Inventaire de 2015 à 2019

PRODUCTION BIOLOGIQUE

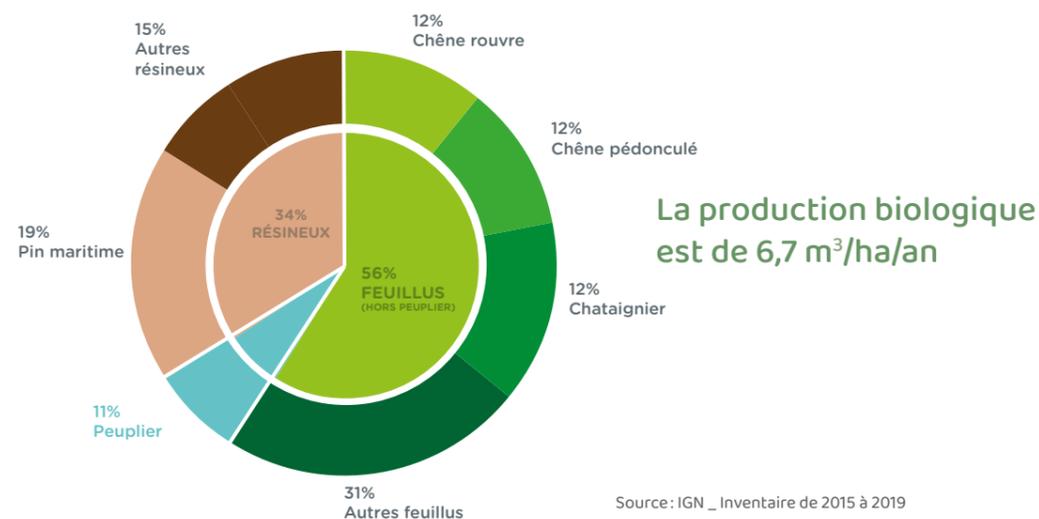
La production biologique régionale est estimée à 2,6 millions de m³/an (3,5 millions de m³/an en prenant en compte les branches et menus bois inférieurs à 7 cm).

Les feuillus produisent 1,7 million de m³, soit 65 % et les résineux 900 000 m³, soit 35 %. En termes de production biologique, la dominance des feuillus est ainsi moins marquée

Les données pour les principales essences ligériennes:

- Les chênes pédonculé et sessile produisent chaque année environ 600 000 m³/an.
- Le pin maritime domine chez les résineux avec une production estimée à environ 500 000 m³/an.
- Les peupleraies ont une production annuelle estimée à 300 000 m³.

Répartition de la production biologique par essence principale

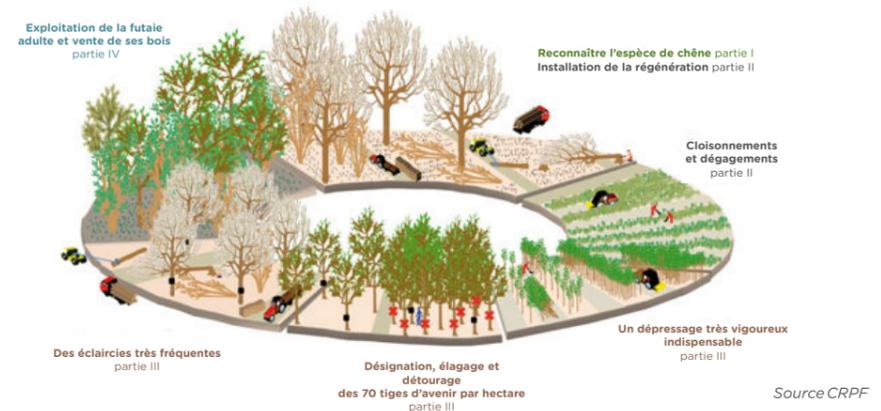


La gestion forestière

La gestion forestière est la programmation des opérations menées en forêt, en tenant compte des différents usages.

La futaie régulière est une forêt composée d'arbres de même âge. Ils sont issus d'un semis ou d'une plantation. La futaie régulière est prédominante en région Pays de la Loire, avec près de 60 % de la surface régionale.

Schéma de la futaie régulière



La futaie irrégulière est une forêt composée d'arbres issus de semis mais d'âges différents. Sur une même parcelle, on retrouve des jeunes et des vieux arbres.

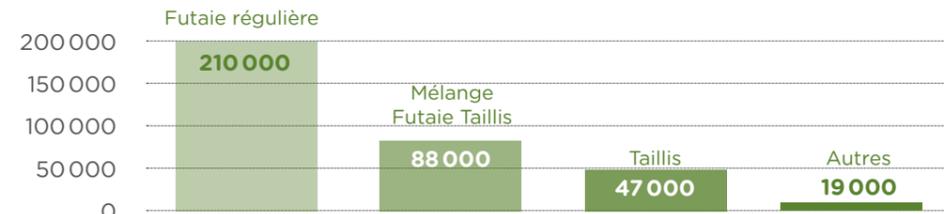
d'une technique autrefois très répandue pour produire rapidement du bois de chauffage.

Le taillis est un ensemble d'arbres issus d'une reproduction végétative. Il s'agit

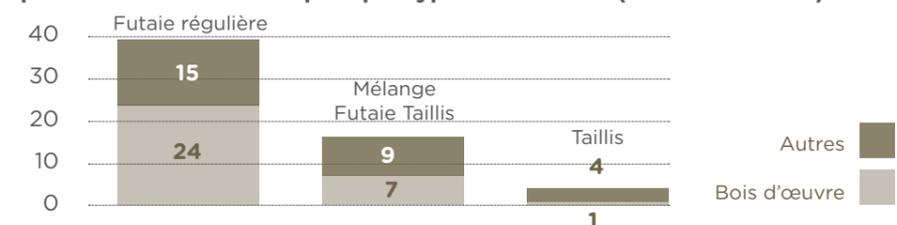
Le mélange futaie-taillis consiste à avoir sur la même parcelle des arbres issus d'une reproduction sexuée et des arbres issus d'une reproduction végétative.

Répartition de la surface forestière par type de structure (en ha)

Source : IGN _ Inventaire de 2009 à 2013



Répartition du volume sur pied par type de structure (en million de m³)



LA GESTION DES FORÊTS PRIVÉES

En France, la gestion et récolte des bois en propriété privée est réglementée par la loi d'orientation forestière du 9 juillet 2001. Il existe trois types de documents de gestion pour les forêts privées :

- Le plan simple de gestion (PSG) obligatoire pour les propriétés forestières supérieures à 25 ha et volontaire pour celles comprises entre 10 et 25 ha,
- Le règlement type de gestion (RTG) réalisé par des gestionnaires forestiers,
- Le code de bonnes pratiques sylvicoles (CBPS).

Les forêts gérées conformément à ces trois types de documents sont considérées comme présentant des garanties de gestion durable.

Le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) est la délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière, établissement public à caractère administratif du Ministère de l'Agriculture. En région Pays de la Loire, il se situe à Saint-Herblain, 36 avenue de la Bouvardière.

Ses principales missions sont :

- Le développement de la forêt privée, par un ensemble d'actions d'information et de formation auprès des propriétaires forestiers;
- Son orientation par l'agrément des documents de gestion durable présentés en conformité avec le Schéma Régional de Gestion Sylvicole qu'il élabore;
- Et d'une façon générale, son implication, dès lors que cela concerne la forêt privée, dans l'aménagement du territoire et le développement rural.

Le CRPF apporte une aide technique pour la mise en place de ces documents de gestion.

Données de gestion pour la forêt privée en région Pays de la Loire

DOCUMENT DE GESTION	NOMBRE DE PROPRIÉTAIRES	SURFACE EN HA
PSG obligatoire (plan simple de gestion)	1 128	133 785
PSG volontaire (plan simple de gestion)	457	10 122
RTG (règlement type de gestion)	38	572
CBPS + (code des bonnes pratiques sylvicoles)	329	2 632
CBPS	677	5 196
TOTAL	2 629	152 307

Source : CRPF 2021

70 % de la surface des propriétés de plus de 4 ha ont mis en place un document de gestion.

Toute surface confondue, la mise en place de documents de gestion concerne 52 % de l'ensemble de la surface forestière privée.

LES ENTREPRISES DE GESTION FORESTIÈRE

Des entreprises de gestion forestière peuvent intervenir à la demande des propriétaires forestiers. Ils sont 20 gestionnaires forestiers (experts forestiers ou gestionnaires forestiers professionnels) à intervenir en région Pays de la Loire. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site internet de Fibois Pays de la Loire.

Le volume vendu par les experts forestiers des Pays de la Loire en 2020 est de près de 76 000m³ de bois d'oeuvre et 10 000 stères de bois d'industrie.

LA CERTIFICATION FORESTIÈRE

Les certifications forestières permettent d'assurer aux consommateurs que les produits à base de bois qu'ils achètent proviennent d'une forêt qui est aménagée et exploitée de façon durable et responsable.

En France et en région Pays de la Loire, **la marque PEFC** est la marque de certification forestière la plus développée. Cette marque PEFC symbolise l'engagement de l'ensemble des acteurs de la gestion durable de la forêt :

- Le propriétaire forestier (qui cultive le bois et gère sa forêt selon les critères de gestion forestière durable PEFC);
- L'exploitant (qui coupe, transporte et/ou façonne le bois);
- Les entreprises de la filière bois (qui transforment le bois et/ou fabriquent des produits en bois ou issus du bois);
- le distributeur (qui met sur le marché des produits certifiés PEFC).

En Pays de la Loire, PEFC Ouest est basé à Nantes, au Bâtiment B.
www.pefc-france.org/regions/pays-de-la-loire-21

En Région Pays de la Loire, **121 980 ha sont certifiés PEFC pour 1 071 propriétaires**, dont la moitié sont des propriétés privées de plus de 25 ha.

- › 179 entreprises sont certifiées.
- › 39% des bois récoltés sont issus de forêts certifiées.
- › 36% des produits sciés sont certifiés.

La liste de l'ensemble des entreprises certifiées PEFC en région Pays de la Loire est disponible sur le site internet de Fibois Pays de la Loire :

En 2019, **409 000 m³ de bois exploités sont issus de forêts certifiées**, soit 39% de la récolte faite par les professionnels (source Agreste); 36% des produits sciés sont certifiés.



Environnement & Biodiversité

La forêt et l'arbre en général jouent un rôle primordial pour l'environnement. C'est un lieu d'épuration de l'eau, de séquestration du carbone, d'habitat de nombreuses espèces... et permet ainsi d'accueillir 80% de la biodiversité terrestre et de compenser 15% d'émissions humaines de gaz à effets de serre.

La forêt et le bois permettent d'atténuer le changement climatique. Voici le principe des 3 «S» :



› **SÉQUESTRATION** : l'arbre séquestre le carbone lors de sa croissance.

› **STOCKAGE** : le carbone contenu dans le bois est stocké à long terme lors de son utilisation et une partie est également stockée dans le sol forestier.



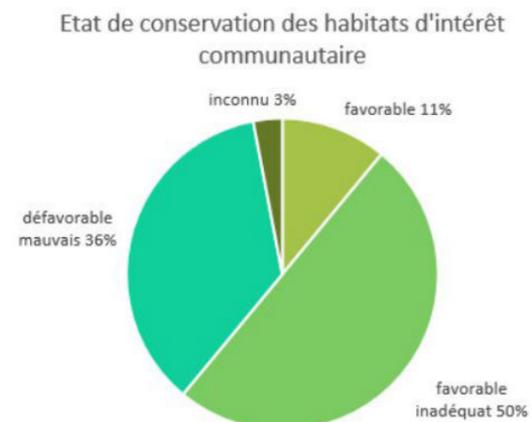
› **SUBSTITUTION** : quand on utilise du bois matériau ou énergie, on n'utilise pas une énergie ou un matériau qui demande plus d'énergie

Des territoires et sites peuvent être considérés comme remarquables pour leur paysage, leur flore ou faune exceptionnelle. Ils font l'objet d'une attention particulière.

- › **4 Parcs Naturels Régionaux**
- › **62 sites sont classés Natura 2000** en Pays de la Loire soit 8% du territoire. 39 d'entre eux concernent la forêt. 10 fiches permettent de connaître et mettre en œuvre une gestion adaptée à ces habitats dans les opérations sylvicoles.
- › **59 sites classés et 57 sites inscrits**

L'Office Français de la Biodiversité publie des indicateurs sur l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire (sites Natura 2000 entre autres) par grand type de milieux (période 2013-2018).

Concernant les forêts de la région Atlantique :



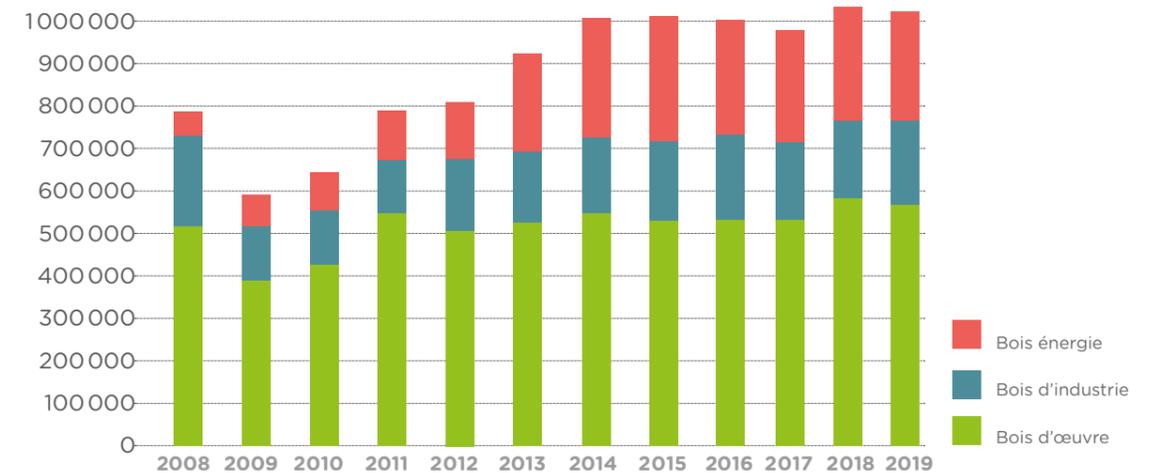
Source : Observatoire National de la Biodiversité

La récolte de bois en Pays de la Loire

Depuis 6 ans, la récolte de bois, par la filière professionnelle, en Pays de la Loire se situe autour d'1 million de m³.

Le bois d'œuvre constitue la moitié de la récolte, suivi par le bois énergie (28%) et le bois d'industrie (17%). Dans cette période, 56% du bois énergie a été transformé en plaquettes forestières.

Répartition de la récolte de bois en m³



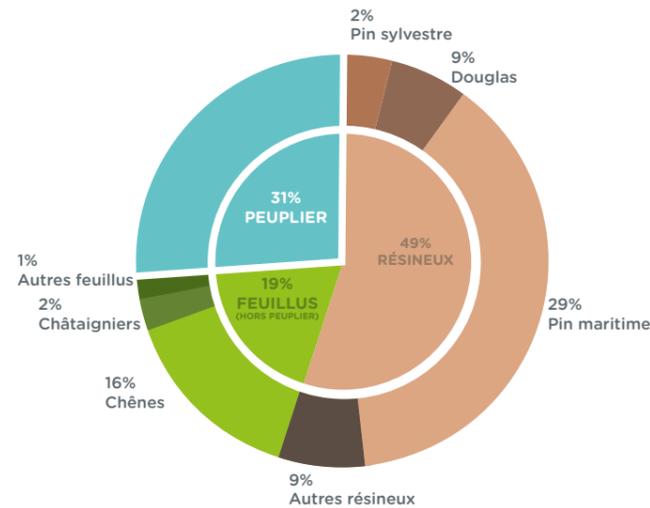
Source: Agreste 2019

1 047 100 m³. C'est la récolte de bois en 2019 (par le secteur professionnel) dont 55% de bois d'œuvre

Le peuplier (31%) et le pin maritime (29%) sont les essences les plus récoltées en bois d'œuvre en 2019

Les chênes ne représentent que 16 % du volume récolté en bois d'œuvre. Le volume régional récolté représente moins de 3% du volume national (38,9 millions de m³).

Répartition de la récolte de bois d'œuvre par essence en 2019



Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2019

LA RÉCOLTE TOTALE DU BOIS EN PAYS DE LA LOIRE

À SAVOIR

L'IGN évalue également le prélèvement en forêt. 1,5 million de m³ sont récoltés en moyenne par an (inventaire de 2015 à 2019), soit 4 m³/ha/an.

La valeur est supérieure aux données Agreste car elle ne distingue pas qui a récolté le bois. Dans ce cas, il y a une part importante du bois récolté par des particuliers pour le bois de chauffage. Cependant, une partie du houppier n'est pas prise en compte.

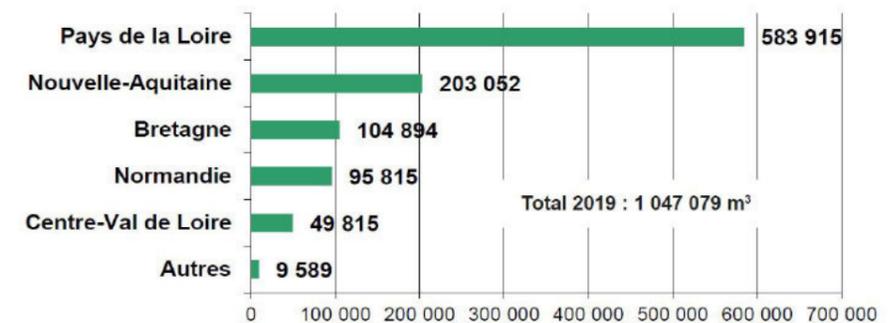
1.6 million de m³
60% de feuillus et 40% de résineux

Les entreprises d'exploitation forestière

L'exploitation forestière est la première étape de valorisation de la production forestière. Elle comprend différents travaux : bûcheronnage, évacuation des bois, découpe, tri en fonction des qualités et des usages... les travaux sont réalisés par les Entrepreneurs de Travaux Forestiers (ETF)

Les exploitants forestiers sont les acheteurs de bois et les commanditaires de ces travaux. En 2019, les 59 entreprises d'exploitation forestière ayant leur siège social en Pays de la Loire ont récolté 583 915 m³ en Pays de la Loire, soit près de 56 % de la récolte. Les autres bois ont été récoltés par des entreprises des régions voisines comme la Nouvelle Aquitaine, la Bretagne et la Normandie.

Récolte de bois dans les Pays de la Loire selon l'origine géographique de l'exploitant forestier en 2019 en m³

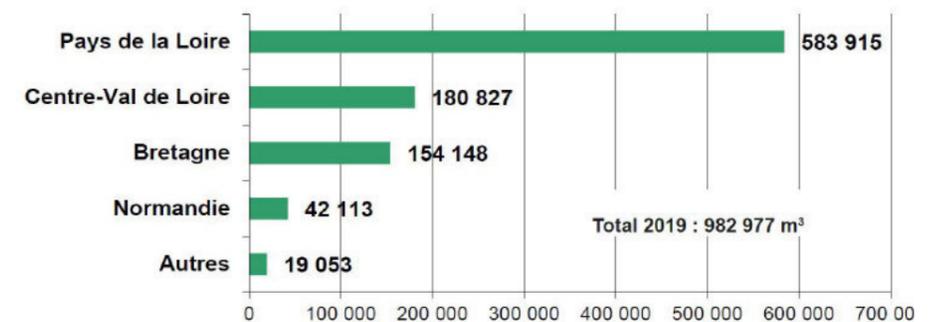


Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2019

En 2019, les entreprises d'exploitation forestière ayant leur siège social en Pays de la Loire ont récolté un total de 982 977 m³, les autres bois étant récoltés dans les régions limitrophes.

Les entreprises ligériennes réalisent 57 % de leur activité en Pays de la Loire.

Origine du bois exploité par les entreprises des Pays de la Loire en 2019 en m³



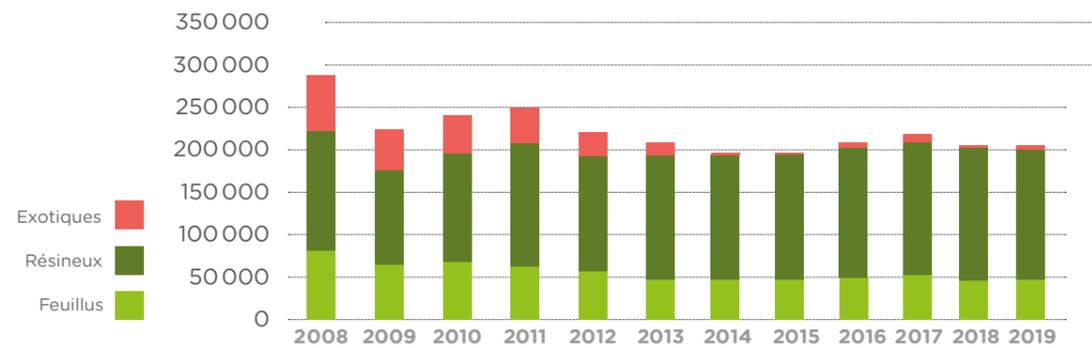
Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2019

La transformation du bois

LA PREMIÈRE TRANSFORMATION : LES DONNÉES POUR LES SCIAGES

En 2019, la production totale de sciages en Pays de la Loire s'élève à 210 788 m³ (hors déroulage), soit un léger repli par rapport à 2018. La production de sciage de résineux reste 3 fois plus importante que le feuillus.

Évolution des sciages de bois par groupe d'essences en m³ depuis 2008



Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2019

Si les volumes de bois sciés en Pays de la Loire marquent une faible baisse, il est à noter qu'ils représentent 3% de la production française. Les volumes de sciage au niveau national, en revanche, progressent légèrement.

Répartition des sciages de bois par essence en 2019 en Pays de la Loire

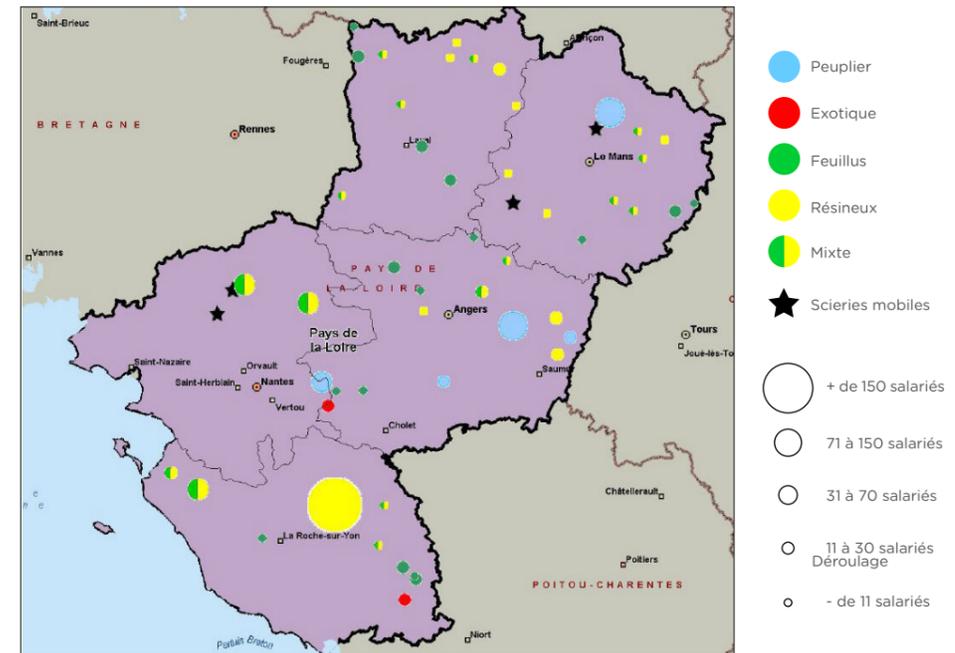


Source : Agreste - enquête exploitations forestières et scieries 2019

Les sciages résineux représentent 78 % du volume total. Les sciages feuillus représentent 20 %. En France, la part des sciages feuillus s'élève en moyenne à 16 %. En Pays de la Loire, le Pin maritime est l'essence la plus sciée (24 %) suivi du douglas (20 %), du pin sylvestre (15 %), des autres résineux (20 %), le chêne (11 %) et le peuplier (7 %).

LES SCIERIES

Carte des scieries des Pays de la Loire en 2020



Source : Fibois Pays de la Loire

Quatre entreprises, sciant plus de 9 000 m³ par an, réalisent les 72% des sciages. Sept scieries produisent moins de 1000 m³

BOIS SÉCHÉ

En Pays de la Loire, le pourcentage de bois séché est très élevé. Il représente plus de la moitié de l'ensemble des sciages, contre 15 % au niveau national.

PRODUITS CONNEXES

Tout comme le sciage, les produits connexes ont baissé. Ils représentent près de 218 000 tonnes en 2019. En Pays de la Loire, seulement 9% sont destinés à la trituration, contre 34% au niveau national. La moitié est commercialisée, l'autre est au 3/4 transformée dans les entreprises.

Le chauffage au bois

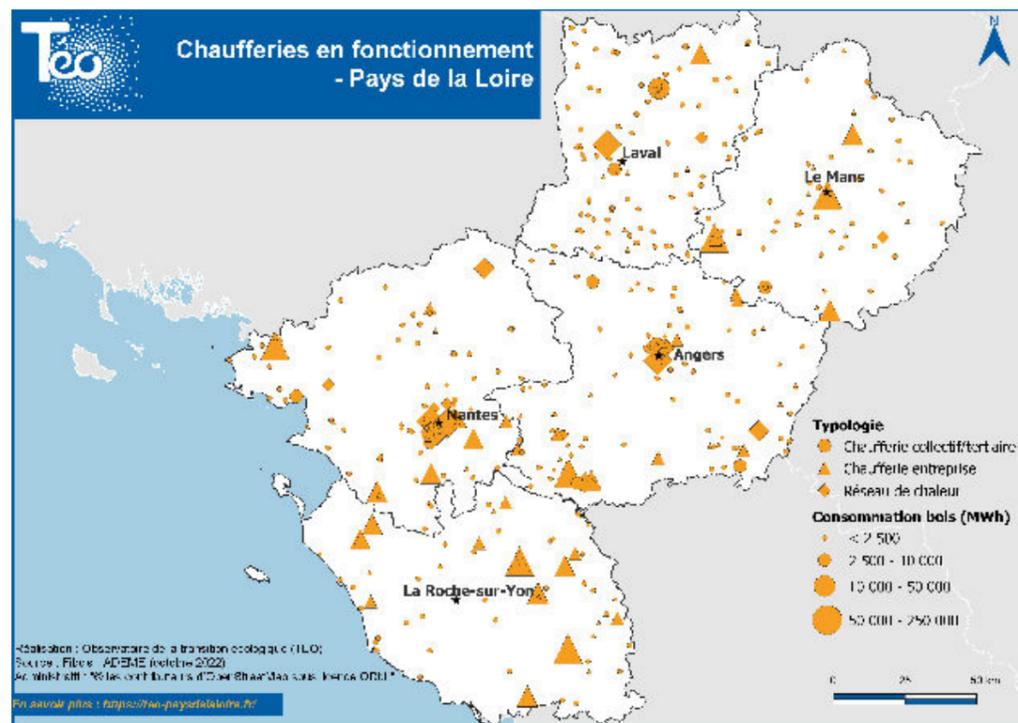
LE CHAUFFAGE DOMESTIQUE :

54% du bois de chauffage domestique provient directement de la forêt. Ce bois est obtenu lors de coupes de bois d'oeuvre ou lors d'entretiens. Les 46% restant proviennent du bocage, des produits connexes de l'industrie du bois, de la filière de recyclage ou de l'élagage urbain. Malgré une augmentation du nombre de ménages équipés d'un appareil de chauffage au bois (estimation de 580 000 ménages à ce jour), la consommation reste stable. En effet, les nouveaux appareils étant plus performants, ils consomment moins. Toutefois en 2022 avec la crise énergétique, il y a eu une augmentation dans les consommations, les distributeurs de bois bûches annoncent des tensions dans la disponibilité en bois sec. En 2022, nous estimons la consommation régionale du bois de chauffage domestique à 1,5 million de tonnes.

LE CHAUFFAGE COLLECTIF ET INDUSTRIEL :

Le nombre de chaufferies collectives ou industrielles progresse. La consommation de ces 485 chaufferies est estimée à 600 000 tonnes de plaquettes et 7 500 tonnes de granulés en 2022 (hors particuliers). Pour rappel, le Schéma Régional Biomasse a évalué le **potentiel mobilisable en région à 700 000 tonnes supplémentaires**, soit le double de la consommation actuelle.

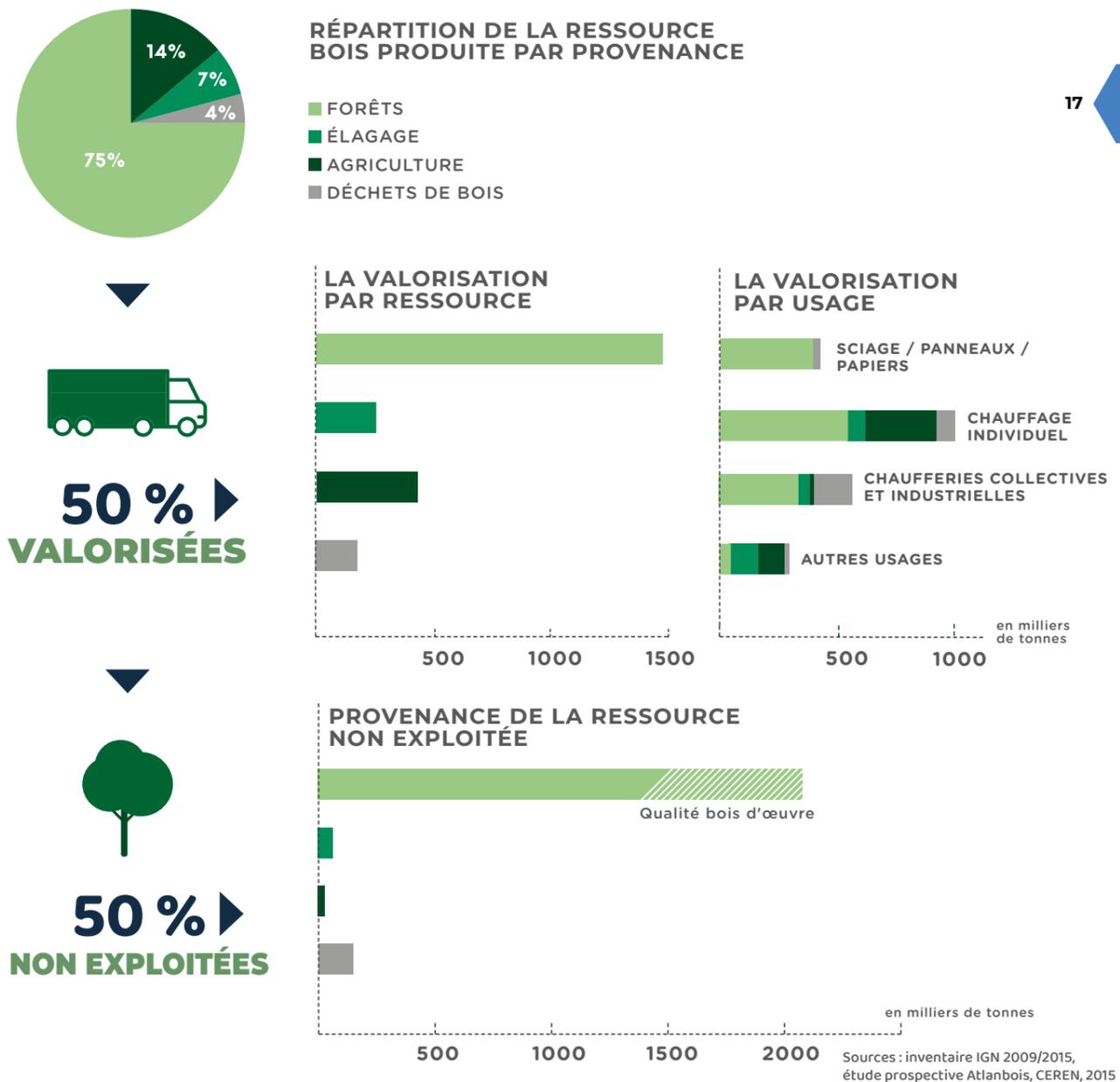
Carte des chaufferies bois des Pays de la Loire en 2022



Une ressource régionale sous-exploitée

CHAQUE ANNÉE EN PAYS DE LA LOIRE 4,6 MILLIONS DE TONNES DE BOIS SONT PRODUITES

Les ressources proviennent majoritairement de la forêt, mais également de l'agriculture, de l'entretien du bocage ligérien, du bois d'élagage et de la collecte de déchets de bois. La moitié seulement de cette ressource est exploitée et valorisée.



À SAVOIR

En Pays de la Loire, les données confirment qu'il est envisageable de doubler le parc de chaufferies collectives et industrielles sans mettre en péril la ressource, soit une augmentation de la consommation annuelle d'environ 400 000 tonnes de bois énergie à moyen terme.



Bâtiment B
15 boulevard Léon Bureau | CS 66206
44262 Nantes CEDEX 2
02 40 73 73 30

www.fibois-paysdelaloire.com